

Le Courrier du Loiret, 10 janvier 2019

Commission d'enquête parlementaire

## Affaire Benalla : l'Élysée doit s'expliquer

Alexandre Benalla a-t-il menti devant la commission d'enquête parlementaire du Sénat ? Il avait affirmé lors de son audition en septembre 2018 avoir laissé ses passeports diplomatiques dans son bureau de l'Élysée après son licenciement. Et pourtant, d'après Mediapart, il les a utilisés pour se rendre en Afrique. La commission, dirigée par le sénateur Jean-Pierre Saurin, demande des explications.

Selon le site d'investigation Mediapart, Alexandre Benalla avait laissé ses passeports diplomatiques dans son bureau de l'Élysée. Mais alors que le Sénat en septembre dernier, Alexandre Benalla avait affirmé sur ces passeports qu'il les avait laissés dans son bureau de l'Élysée. Dans le livre que l'Élysée a dû s'empresser de publier, M. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, a écrit que la demande de restitution des passeports diplomatiques de Benalla a été adressée à M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et M. Jean-Pierre Saurin, ce sup-



Le président de la République, Emmanuel Macron, et Alexandre Benalla lors du salon de l'agriculture à Paris en février 2018.

après son licenciement, au motif de faire la lumière sur les conditions dans lesquelles M. Alexandre Benalla a pu être autorisé à utiliser ses passeports diplomatiques en dehors de la présidence de la République qui lui avait été adressée

Alexandre Benalla a bien exercé l'usage de sa coopération avec l'intérieur et la présidence de la République », selon une allusion aux propos de l'ancien chef de mission du président. Il a croqué dans un entretien avec Mediapart avoir continué à échanger régulièrement avec Emmanuel Macron, via la messagerie Telegram. Des obligations en partie démenties par le président qui a lui-même envoyé deux messages envoyés à Alexandre Benalla. Enfin, la commission d'enquête a également demandé des éclaircissements sur « ce que sont les contacts et les échanges effectués, notamment dans le domaine de la sécurité, réalisés par M. Alexandre Benalla en l'absence de l'Élysée ».

### La justice poursuit son enquête

En fonction des indications qui nous seront transmises, nous apprécierons s'il y a lieu de procéder à de nouvelles auditions voire de saisir la justice », concluent les trois parlementaires.